



Contexte 2010-2011 : une maladie bien présente dans le sud-ouest

La campagne 2010 a été marquée par une recrudescence de parcelles touchées par le phomopsis. Les attaques sur feuilles ont été généralement sans conséquence grave. Néanmoins, la pression de l'année a été suffisamment forte pour renforcer l'inoculum. **La vigilance s'impose donc pour la campagne 2011.** N'oubliez pas qu'une attaque de 10 % de plantes avec taches encercclantes sur tige conduit à une perte de rendement de 1 à 3 q/ha et d'1 point d'huile.

(source : extrait brochure Tournesol CETIOM 2011).

A qui s'adresse-t-il ?



Aux producteurs de :

- Variétés de tournesol peu sensibles au phomopsis dans les zones à risques moyens à élevés.
- Variétés de tournesol sensibles au phomopsis.
- Variétés de tournesol très peu sensibles en zones à risques élevés qui souhaitent protéger leur parcelle contre le phomopsis.



Symptômes sur feuilles



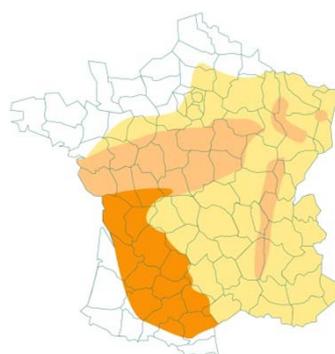
Symptômes sur tiges

Source : CETIOM



Le phomopsis :

- Une maladie toujours présente.
- Une nuisibilité importante (pertes souvent supérieures à 10 q/ha).
- Une nuisibilité très forte sur variétés sensibles (jusqu'à 15 q/ha).



Répartition des zones à risque phomopsis

-  Zone à forte pression
-  Zone à moyenne pression
-  Zone à faible pression

Source : CETIOM

Pourquoi Corbel® ?



Le fenpropimorphe, la meilleure activité curative sur phomopsis.



Comment s'utilise-t-il ?



Éviter les périodes de fortes chaleurs et d'amplitudes thermiques

Traiter selon le niveau de risque estimé dans le BSV et en fonction de la tolérance de la variété et de la situation de votre parcelle.

Qu'est-ce-que Corbel® ?



Corbel : marque déposée BASF
Autorisation de vente n° : 8000045
Composition : 750 g/l fenpropimorphe
Formulation : EC : concentré émulsionnable
Conditionnement : bidon de 5 L
Usages et doses autorisés :
 Tournesol : Phomopsis : 0,8 l/ha. *Pour les autres usages et doses autorisés : se reporter au livret de l'étiquette*

Classement toxicologique : N : dangereux pour l'environnement. Xn : nocif - R10 : inflammable - R20 : nocif par inhalation - R38 : irritant pour la peau - R63 : risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant. R50/53 : très toxique pour l'environnement aquatique : peut entraîner des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique.

Délai d'emploi avant récolte : Tournesol : 60 jours

Délai de rentrée : 24 heures

Distance aux points d'eau : 5 mètres

Précautions lors de la préparation de la bouillie : gants nitrile, lunettes de sécurité, masque anti-poussière (type P 3) ou filtre combiné A2P3 si toxicité par inhalation, bottes (marquage S5 ou P5), combinaison (type 4). Mars 2011. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur de BASF Agro 0 810 023 033 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi, lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation. 591TOUFGE0311SUD

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé. ✓
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi. ✓
- 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes). ✓
- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application. ✓
- 5 Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse). ✓
- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor. ✓

PENDANT L'APPLICATION

- 7 Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments. ✓

APRÈS L'APPLICATION

- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle. ✓
- 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche. ✓
- 10 Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm®
* Marque déposée Sté PANTEK France ✓

Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 <small>PREMIER APPEL LOCAL</small> ou www.basf-agro.fr
Une question de santé	MSA	PhytAttitude N° Vert 0 800 887 887 <small>APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE</small>
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0810 12 18 85 <small>PREMIER APPEL LOCAL</small> ou www.adivalor.fr